

Sélection d'article sur la politique suisse

Requête	24.04.2024
Thème	Sans restriction
Mot-clés	Elections cantonales complémentaires
Acteurs	Genf
Type de processus	Sans restriction
Date	01.01.1965 - 01.01.2022

Imprimer

Éditeur

Année Politique Suisse
Institut für Politikwissenschaft
Universität Bern
Fabrikstrasse 8
CH-3012 Bern
www.anneepolitique.swiss

Contributions de

Buchwalder, Mathias
Bühlmann, Marc
Clivaz, Romain
Gilg, Peter
Porcellana, Diane

Citations préféré

Buchwalder, Mathias; Bühlmann, Marc; Clivaz, Romain; Gilg, Peter; Porcellana, Diane
2024. *Sélection d'article sur la politique suisse: Elections cantonales complémentaires, Genf, 1980 - 2021*. Bern: Année Politique Suisse, Institut de science politique, Université de Berne. www.anneepolitique.swiss, téléchargé le 24.04.2024.

Sommaire

Chronique générale	1
Eléments du système politique	1
Elections	1
Elections cantonales complémentaires	3
<hr/>	
Partis, associations et groupes d'intérêt	5
Partis	5
Grands partis	5

Abréviations

Chronique générale

Éléments du système politique

Elections

Elections

ÉLECTIONS
DATE: 01.01.2018
DIANE PORCELLANA

Durant l'année **2018, les autorités des cantons de Berne, de Nidwald, d'Obwald, de Zoug, de Glaris, des Grisons et de Genève ont été renouvelées.** Le PLR a sauvé ses sièges laissés vacants dans les exécutifs de Berne, de Nidwald, de Zoug et de Genève. Le PS a réussi à maintenir les siens à Berne et aux Grisons; tout comme le PBD à Glaris, le PCS à Obwald, les Verts à Berne et l'UDC à Nidwald.

Alors que le PDC avait assuré son siège lors de l'élection complémentaire de 2016 à Obwald, il l'a finalement perdu au profit de l'UDC. En Appenzell Rhodes-Intérieures, Thomas Rechsteiner (pdc), en retrait, a lui aussi été remplacé par un UDC, Ruedi Eberle. Le Parti du centre a récupéré un des deux fauteuils du PBD aux Grisons et celui de l'Alternative verte à Zoug. Le conseiller d'Etat sortant genevois Luc Barthassat (pdc) n'a pas été réélu, tout comme les conseillers municipaux des villes de Zürich et Winterthour, respectivement Josef Lisibach (udc) et Claudia Nielsen (ps). Enfin, lors de l'élection complémentaire organisée dans le canton de Fribourg, le siège Vert a été cédé au PLR.

S'agissant des législatifs cantonaux, le PS a gagné au total 13 sièges (BE: +5; OW: +2; GL: +1; ZG: +2; GR: +3), mais en a perdu 3 à Genève. A l'inverse, le PDC a remporté un douzième mandat à Genève et a vu son nombre de représentants diminuer dans plusieurs cantons (OW: -3; NW: -1; ZG: -1; GR: -1). Le PLR a renforcé sa présence dans les cantons de Berne (+3 sièges), des Grisons (+3), de Genève (+4) et de Nidwald (+2). Dans les autres cantons, il en a perdu 4 (OW: -2; GL: -1; ZG: -1). Les Verts ont surtout progressé à Genève avec un gain de 5 mandats. Ils ont décroché un dixième siège au parlement zougais et ont cédé 2 des leurs à Berne. Les Vert'libéraux ont obtenu 2 sièges supplémentaires à Glaris et 1 aux Grisons. Sauf à Obwald (+2) et aux Grisons (-), l'UDC n'a enregistré que des pertes (BE: -3; GE: -3; NW: -2; GL: -2; ZG: -1). Il a cédé 3 fauteuils à Winterthour et le double dans la ville de Zürich. Le PBD figure également parmi les perdants avec 7 députés en moins (GR: -5; GL: -1; BE: -1), tout comme le MCG (GE: -8) et le PEV (BE: -2).

Il n'y a eu que dans le législatif du canton d'Obwald et de la ville de Zürich, où le nombre de femmes s'est amoindri par rapport aux élections précédentes (OW: de 16 à 14 sièges; Zürich: de 42 à 40). La présence féminine au gouvernement zougais est assurée avec l'élection de Silvia Thalman-Gut (pdc). Berne et Genève comptent désormais une ministre supplémentaire. Le gouvernement grisonnais est devenu exclusivement masculin suite au départ de Barbara Janom Steiner (pbd), et Anne-Claude Demierre (FR, ps) n'a plus de collègue féminine suite à la démission de Marie Garnier (FR, verts). L'exécutif de Winterthour possède une femme de plus dans ses rangs, avec l'élection de la socialiste Christa Meier.

En parallèle des élections cantonales et communales, le Conseil national n'a pas donné suite à une initiative parlementaire prônant une représentation équilibrée des sexes au Parlement. Il a également, lors du vote final, rejeté le projet pour la souveraineté des cantons en matière de procédure électorale. Enfin, l'auteur de la fraude électorale, lors des élections cantonales valaisannes 2017, a été condamné à 12 mois de prison avec sursis.¹

ÉLECTIONS
DATE: 31.12.2021
MATHIAS BUCHWALDER

En **2021, quatre cantons ont réélu leurs autorités législatives** (FR, NE, SO et VS). Comme en 2020, les partis écologistes ont bénéficié de la vague verte. Les Vert-e-s ont augmenté leur score dans les quatre cantons s'étant rendus aux urnes. Ils ont notamment plus que doublé leur part des voix dans le canton de Fribourg. Avec ces progressions, un total de 17 sièges supplémentaires est tombé dans leur escarcelle dans les quatre cantons (de 38 à 55). De leur côté, les Vert'libéraux ont également progressé à Fribourg, Neuchâtel et Soleure. Neuf élu.e.s supplémentaires ont rejoint leur députation, qui passe de 8 à 17 dans ces trois cantons. Pour leur première participation en Valais, ils n'ont en revanche pas pu entrer au Grand Conseil, en récoltant moins d'un pour cent des voix. Du côté des perdants, le PS a en particulier fait les frais des progrès des Vert-e-s. Le parti à la rose a perdu des suffrages dans chaque canton (19 sièges en

moins au total). Quant au PLR, il a perdu 12 sièges au total, mais sa part des suffrages est restée relativement stable. A noter que la réduction du nombre de député.e.s de 115 à 100 dans le canton de Neuchâtel fausse un peu la donne, le PLR ayant par exemple cédé 11 sièges pour un score en léger recul. La stabilité a également régné sur l'UDC, dont le nombre de sièges dans ces quatre cantons passe de 71 à 69. Pour le dernier parti gouvernemental, l'année 2021 a été marquée par les premières élections sous le nouveau nom du Centre, dans les cantons de Fribourg et Neuchâtel. A Soleure et en Valais, le PDC concourait encore sous son ancienne bannière, alors que le PBD n'était présent que dans le canton du nord-ouest de la Suisse. S'il faudra probablement attendre les élections fédérales de 2023 pour tirer un bilan de la fusion entre les deux partis, les premières observations n'ont pas démontré de progression significative. Traditionnellement fort dans le canton catholique de Fribourg, le Centre s'est maintenu, en ne perdant qu'un siège. Plutôt faible dans le canton réformé de Neuchâtel, il a gagné deux sièges, passant de 2 à 4. A Soleure, le PDC est resté au même niveau, alors qu'il a poursuivi son déclin en Valais (7 sièges en moins).

La **part des sièges occupés par des femmes au sein des parlements** a augmenté dans chaque canton. La progression a été particulièrement marquée en Valais (de 19.2 à 34.6%) – où le Conseil d'Etat est en revanche désormais composé exclusivement d'hommes – et à Neuchâtel (de 33.9 à 58%), qui est devenu le premier parlement cantonal en Suisse dans lequel siège une majorité féminine. A Fribourg, 33.6% des parlementaires sont des femmes (+4.5pp), alors que ce taux se monte à 30% dans le canton de Soleure (+1.0pp). Tractée par la mobilisation habituelle du Haut-Valais, la participation a frôlé les 60% en Valais (59.5%). A l'autre extrême, moins d'un.e ayant-droit sur trois s'est rendu.e aux urnes dans le canton de Neuchâtel (31.7%). La participation a été de 37.8% à Fribourg et de 44.2% à Soleure.

Lors du **renouvellement des exécutifs** dans les quatre mêmes cantons, le Centre/PDC a subi plusieurs revers. A Fribourg, le troisième siège centriste, détenu depuis 1857, n'a pas pu être défendu. Conclue pour le deuxième tour, la grande alliance de droite, composée du Centre, du PLR et de l'UDC, a néanmoins conservé cinq sièges, l'UDC Philippe Demierre (FR, udc) faisant son entrée au Conseil d'Etat. A gauche, le PS a cédé l'un de ses deux sièges aux Vert-e-s. Le PDC a également perdu un siège en Valais et à Soleure, respectivement au profit de l'UDC et du PLR. Ainsi, les démocrates-chrétiens ne détiennent plus leur majorité historique au Conseil d'Etat dans la vallée du Rhône. Les autres partis (PLR et PS) ont conservé leurs sièges. Sur les bords de l'Aar, le PLR tient désormais le couteau par le manche avec ses deux représentants, qui sont accompagnés par une socialiste, une verte et, comme évoqué précédemment, une démocrate-chrétienne. Enfin, 3 PLR et 2 PS forment le gouvernement sur les rives du lac de Neuchâtel. La situation s'est inversée par rapport à la précédente législature, durant laquelle le gouvernement se composait de 3 PS et 2 PLR.

Dans le canton d'Appenzell Rhodes-Intérieures, la Landsgemeinde n'a pas pu se tenir en raison de la pandémie. Pour la deuxième année consécutive, les citoyennes et citoyens ont donc dû se rendre aux urnes afin de confirmer le mandat accordé à leurs autorités (« Bestätigungswahlen »), un cas de figure qui ne s'était jamais présenté avant 2020.

En outre, deux **élections complémentaires** dans des gouvernements cantonaux ont eu lieu en 2021. La verte Fabienne Fischer (GE) a fait son entrée au Conseil d'Etat genevois après la démission de Pierre Maudet (GE, sans parti). A Glaris, le socialiste Markus Heer a repris la place du démocrate-chrétien Rolf Widmer. Avec ces changements, 41 femmes siègent dans des exécutifs cantonaux à la fin de l'année 2021, soit deux de plus qu'un an auparavant. Sur un total de 154 sièges, 26.6% sont donc occupés par des femmes. Sept cantons ne comptent pas de présence féminine à l'exécutif (LU, UR, AR, GR, AG, TI, VS).

Deux des dix plus grandes **villes** du pays, Lausanne et Lugano, ont également renouvelé leurs autorités en 2021. Dans le chef-lieu vaudois, peu de changements sont à noter. Le Conseil communal est resté aux mains de la gauche, qui détient 66 sièges sur 100. Concernant la Municipalité, l'alliance entre les partis de gauche, malgré une désunion lors du premier tour, s'est reformée lors du deuxième et a conservé 6 sièges sur 7. Comme lors de la législature précédente, le PLR Pierre-Antoine Hildbrand est le seul membre de droite. Si l'on se penche sur les élections communales vaudoises dans leur ensemble, les Vert-e-s ont réalisé la progression la plus marquée, au détriment notamment des libéraux-radicaux. Au Tessin, les élections avaient été repoussées d'une année en raison de la pandémie de Covid-19. Pour autant, cela n'a pas provoqué de changements radicaux à Lugano, qui est restée en mains bourgeoises. Comme lors de la précédente législature, trois membres de la Lega dei Ticinesi, deux PLR, un PDC – l'ex-sénateur Filippo Lombardi – et une socialiste ont été élu.e.s à l'exécutif. Au législatif, le

PLR demeure le parti le mieux représenté malgré un score en recul. Suite au décès en août du syndic de la ville Marco Borradori (lega), l'UDC Tiziano Galeazzi, premier des viennent-ensuite de la liste de droite, a fait son entrée au Conseil de ville.²

Elections cantonales complémentaires

ÉLECTIONS

DATE: 14.12.1980
PETER GILG

Lors des **élections complémentaires au gouvernement de différents cantons**, le seul changement de composition politique a eu lieu à **Genève**. Là, le conseiller d'Etat et conseiller aux Etats socialiste Willy Donzé, chef du Département de la prévoyance sociale et de la santé publique, quittait, pour raisons de santé, le gouvernement une année avant les élections générales. Pour lui succéder, le PS a choisi comme candidat C. Grobet, dont le profil d'intellectuel de gauche est bien marqué. Cela suscita une contre-candidature des milieux bourgeois. A. Werner, professeur de médecine, n'appartient à aucun parti et n'a été officiellement soutenu par aucun d'eux. Cependant, un comité de personnalités bourgeoises connues a mené une coûteuse campagne en sa faveur. Grobet qui avait aussi l'appui du PdT fut battu de façon surprenante, tandis qu'un candidat de Vigilance est arrivé très loin derrière. Le PS, et par conséquent toute la gauche, ne dispose plus maintenant à Genève que d'un seul représentant au gouvernement, malgré son nombre relativement élevé d'électeurs, cas analogue à celui existant à Zurich depuis longtemps. La même situation de départ s'est présentée à **Neuchâtel** où le socialiste de droite R. Meylan, lui aussi conseiller aux Etats, a quitté le gouvernement. Le PS a également choisi comme candidat un représentant de son aile gauche, P. Dubois, mais cette candidature n'a été contestée par personne. Les sièges radicaux à repourvoir dans les gouvernements bernois et uranais n'ont pas été menacés.³

ÉLECTIONS

DATE: 02.03.2003
ROMAIN CLIVAZ

Im März bestimmten die Genferinnen und Genfer den **Sozialdemokraten Charles Beer zum Nachfolger für Micheline Calmy-Rey (sp)**, die in den Bundesrat gewählt worden war. Der Gewerkschafter Beer, den die SP-Delegierten statt der ehemaligen Nationalratspräsidentin und Bundesratskandidatin Liliane Maury Pasquier nominiert hatten, erzielte 49,4% der Stimmen. Seine bürgerlichen Gegner François Longchamp (fdp) und André Reymond (svp) erhielten 41,8% resp. 8,8% der Stimmen. Damit gelang es den Freisinnigen – gemäss Zeitungskommentaren auch wegen der Kandidatur der SVP – nicht, in die Regierung zurückzukehren, in der sie seit 2001 nicht mehr vertreten sind.⁴

ÉLECTIONS

DATE: 17.06.2012
MARC BÜHLMANN

Ende Februar **kündigte Mark Muller (fdp) seinen vorzeitigen Rücktritt aus der Genfer Regierung an**, da er aufgrund der andauernden Attacken auf seine Person die nötige Energie und Abgeklärtheit für das Regierungsamt nicht mehr aufbringen könne. Der Baudirektor, der seit mehr als sechs Jahren im Amt war, geriet bereits 2011 in die Schlagzeilen, als das Westschweizer Fernsehen publik machte, dass er mitten in der Stadt Genf für eine Sieben-Zimmer-Wohnung lediglich 1800 Franken Miete bezahlt. Letztlich war es wohl nicht nur die dauernde Kritik an seiner Politik – Muller eckte insbesondere mit der gegen starke Opposition trotzigen Umsetzung seiner Idee eines kantonalen Richtplans 2030 an – sondern die Prügelei mit einem Barkeeper in einer Genfer Disco, die zum Rücktritt beitrugen. Die FDP kritisierte zwar die Hetzjagd auf ihren Regierungsrat, die SP, die SVP und die Grünen bezeichneten den Rücktritt aber als unausweichlich. Bereits kurze Zeit nach der Demission von Muller kündigte der Präsident des bei den kantonalen und eidgenössischen Wahlen erfolgreichen Mouvement Citoyens Genevois (MCG), Eric Stauffer, seine Kandidatur an. Auch die **FDP fand in Pierre Maudet, rasch einen unbestrittenen möglichen Nachfolger**. Der 34jährigen Maire von Genf, der als sozialer und staatsbewusster „Radical“ gilt, wurde an der Delegiertenversammlung auch von den ehemaligen Liberalen unterstützt, die in Genf vor der Fusion wesentlich stärker waren als der Freisinn aber auf einen Kandidierenden aus ihren Reihen verzichteten. Sowohl die FDP wie auch der MCG buhlten um die Unterstützung der SVP. Diese entschied sich für den MCG, was in der Genfer Presse als Zeichen für die brüchige bürgerliche Entente gewertet wurde. Gleichzeitig würden dadurch die Chancen für die SP wachsen, die bürgerliche Mehrheit aus drei FDP-Sitzen (vor der Fusion zwischen Liberalen und FDP waren es zwei Liberale und ein FDP-Sitz) und einem CVP-Sitz zu sprengen. Bei diesen Sozialdemokraten, die bisher einen Sitz in der Genfer Regierung inne hatten (die beiden restlichen Sitze hielt die GP), brachte sich gleich ein Quartett von Kandidierenden in Position. An der Delegiertenkonferenz vom 24. März setzte sich schliesslich Anne Emery-Torracinta

gegen den frisch gebackenen Nationalrat Manuel Tornare durch. Die GLP schickte ihren kantonalen Parteipräsidenten Laurent Seydoux ins Rennen. Vervollständigt wurde das Kandidierenden-Karussell durch den Vize-Präsidenten der Genfer Piratenpartei, Alexis Roussel, sowie durch Paul Amyon und Manuel Acevedo – beide parteilos. Laut eigenen Angaben – im Kanton Genf müssen die Parteien ihre Finanzen transparent gestalten – verfügten die Parteien nur über geringe Wahlkampfbudgets für den ausserordentlichen Wahlgang. Ausgaben zwischen 10'000 CHF (Piratenpartei) und 250'000 CHF (MCG) wurden veranschlagt. Im Wahlkampf wurde rasch deutlich, dass das Rennen um den frei werdenden FDP-Sitz zu einem Zweikampf zwischen Emery-Torracinta (sp), die von den Grünen und der Ensemble à Gauche unterstützt wurde, und Maudet (fdp), der bei der CVP Unterstützung fand, und zu einer Richtungswahl werden würde. In bürgerlichen Kreisen wurde vor einer Entwicklung „à la française“, also einer rot-grünen Regierung gewarnt. Die Störgeräusche in diesem Zweikampf lieferte insbesondere Eric Stauffer, dem zugetraut wurde, die bürgerliche Wählerschaft abzugraben und so ungewollt der SP zum Sieg zu verhelfen. Der Wahlkampf war allerdings sehr lau. Trotz des zu erwartenden knappen Wahlausgangs wurde deshalb eine geringe Stimmbeteiligung erwartet; mitentscheidend wurde deshalb die Mobilisierungsfähigkeit der beiden Lager.

Am 17. Juni bewahrheiteten sich beide Prognosen nicht. **Maudet schlug sowohl Emery-Torracinta als auch seine restlichen Herausforderer überraschend deutlich.** Mit 39,8% der Wählerschaft (40'966 Stimmen) lag er über 10 000 Stimmen vor der SP-Kandidatin (28,4%; 29'175 Stimmen) und auch vor Stauffer (27,6%; 28'412 Stimmen) und schaffte so das nötige Dreifachmehr komfortabel. Die restlichen vier Kandidaten erhielten alle weniger als 3% der Stimmen. Die Stimmbeteiligung lag bei für Genfer Verhältnisse hohen 43,3%. Bei den regulären Wahlen von 2009 hatte die Partizipationsrate 39,5% betragen. Die Niederlage der SP wurde als Debakel bezeichnet. Neben dem im Vergleich zu Maudet und Stauffer deutlich geringeren Bekanntheitsgrad von Emery-Torracinta wurde die mangelhafte Mobilisierung der linken Wählerschaft als Folge eines ungenügenden Wahlkampfes als Ursache vermutet. Der Genfer Staatsrat blieb damit klarer als erwartet in bürgerlicher Hand. Der Erfolg von Maudet machte Ersatzwahlen in der Stadtgenfer Exekutive nötig.⁵

ÉLECTIONS
DATE: 07.03.2021
DIANE PORCELLANA

Suite à la **démission du conseiller d'Etat Pierre Maudet** (GE, sans parti), une **élection complémentaire** a été organisée **dans le canton de Genève**. Candidat à sa propre succession, Pierre Maudet s'est présenté en tant qu'indépendant après avoir été exclu du PLR suite à ses problèmes judiciaires. Pour tenter de maintenir son deuxième siège à l'exécutif, le PLR a lancé Cyril Aellen. L'UDC, tout comme les Verts/libéraux, ont proposé des conseillers nationaux, à savoir Yves Nidegger (udc, GE) et Michel Matter (pvl, GE). Les Verts lancèrent Fabienne Fischer. Le président du PBD Genève Yann Testa et Olivier Pahud (GE, sans parti) avec sa liste «Evolution Suisse», ainsi que Morten Gisselbaek (GE, pdt) briguaient également le siège vacant. Si la candidature verte pouvait compter sur le soutien du PS, le PLR a reçu l'appui du PDC. La campagne en temps de pandémie a d'une part été marquée par les critiques envers Fabienne Fischer, suite à ses propos relatifs à la vaccination. Si ses propos pouvaient laisser transparaitre des doutes sur l'utilité de la vaccination, elle rectifia plut tard vouloir se faire vacciner. D'autre part, Pierre Maudet a été condamné à une peine pécuniaire de 300 jours-amende avec sursis pour acceptation d'un avantage pour son voyage à Abu Dhabi.

Avec une participation de 48.2 pour cent, la verte Fabienne Fischer est arrivée en tête avec 38'626 voix, suivie par Pierre Maudet (29'275 suffrages), Cyril Aellen (20'129), Yves Nidegger (17'045), Michel Matter (12'322), Morten Gisselbaek (6'407), Olivier Pahud (1'562) et enfin Yann Testa (777).

Lors du deuxième tour (participation de 42.7 pour cent), le PDC a cette fois surpris en proposant la candidature de Delphine Bachmann. Le parti souhaitait « offrir une alternative à l'électorat de centre-droit », après que le PLR ait refusé de participer au second tour. Fabienne Fischer, Pierre Maudet et Yves Nidegger se sont représentés. Avec une participation de 42.7 pour cent, Fabienne Fischer a été élue avec 47'507 suffrages. Pierre Maudet n'a pas réussi à récupérer son siège avec son score de 38'184 voix. La candidate PDC est arrivée en troisième position avec 15'408 voix, suivie par Yves Nidegger et ses 12'485 suffrages. Les Verts renforçant leur présence avec un deuxième siège, la composition du Conseil d'Etat genevois compte ainsi 2 PS, 2 PLR, 1 PLR, 1 MCG et 1 PDC.⁶

Partis, associations et groupes d'intérêt

Partis

Grands partis

CHRONIQUE DES PARTIS
DATE: 15.10.2013
MARC BÜHLMANN

Einen Erfolg konnte die SP bei den **kantonalen Regierungswahlen** in Neuenburg feiern, wo sie mit einem zusätzlichen Sitz die Regierungsmehrheit von drei Mandaten eroberte. Ihren jeweiligen Regierungssitz verteidigen konnten die Genossen in den Kantonen Genf, Solothurn und Wallis. Die Angriffe bei Ersatzwahlen in Basel-Landschaft und Freiburg waren jedoch jeweils sehr knapp nicht erfolgreich. Insgesamt konnte die SP damit ihren Regierungsanteil in den Kantonen leicht ausbauen. Die Genossen besetzen 33 von total 156 Exekutivsitzen. Nur die FDP (42 Sitze) und die CVP (39 Sitze) haben eine stärkere kantonale Regierungsbeteiligung.

1) Elections cantonales et communales 2018

2) Récapitulatif élections cantonales et communales 2021

3) Bund, 19.3.80, 2.5.80, 27.6.80, 23.9.80 und 29.9.80; TLM, 16.3.80; Suisse, 13.4.80, 18.6.80, 28.11.80 und 29.11.80; TW, 2.5.80; LNN, 7.6.80; JdG, 20.6.80, 6.9.80, 25.11.80, 29.11.80, 15.12.80 und 17.12.80; Vat., 29.8.80, 29.9.80; 24 Heures, 12.12.79; NZZ, 15.12.80.

4) LT und TG, 11.–21.12.02 und 6.1.–18.2.03; Presse vom 3.3.03.

5) TG, 9.2.12; LT und TG, 28.2.12; TG, 1.3.12; LT, 3.3. und 6.3.12; TG, 15.3., 17.3. und 20.3.12; LT, 21.3.12; TG, 22.3.12; LT und TG, 26.3. und 28.3.12; NZZ, 30.3.12; TG, 2.4.12; Presse vom 8.5.12; NZZ, 23.5.12; LT, 14.6.12, TG, 15.6.12; Presse vom 18.6.12; TG und LT, 18.6. bis 23.6.12

6) TG, 3.7., 1.12.20; LT, 17.12.20; TG, 21.1.21; LT, 25.1.21; TG, 27.1.21; LT, 1.2.21; TG, 5.2., 11.2.21; LT, 23.2.21; TG, 8.3., 9.3.21; LT, 10.3.21; TG, 11.3.21; LT, 17.3., 22.3., 24.3., 29.3.21